

# La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – janvier 2023 – Edition n°26

## Spéciale vœux



Le 4 janvier se tenait au Foyer rural, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Elle a commencé par deux spectacles offerts par les enfants du centre de loisirs et du coin des ados.

Les jeunes ont présenté une rétrospective de 2022 sous forme de parodie de journal télévisé.



S'en est suivi un spectacle musical par les enfants du centre de loisirs, où les plus âgés ont chanté la chanson "aux arbres citoyens", pendant que les plus jeunes les accompagnaient d'une chorégraphie, sur un thème d'actualité : l'écologie.

Au vu des applaudissements nourris, ces représentations ont conquis le public. Une belle entrée en matière avant le discours du maire.

De nombreux Calmétiens, commerçants, artisans et responsables des associations calmétiennes étaient présents. Un certain nombre de personnalités ont fait l'honneur de leur présence : Pierre CUYPERS, sénateur de Seine-et-Marne, Gilles BATAILLES, conseiller régional, Daisy LUCZAK 2ème vice-présidente du Conseil départemental. Michelle PEYRON, notre députée, empêchée, s'était excusée ainsi que Christian POTEAU, président de la Communauté de communes Brie des rivières et Châteaux. Participaient également à la cérémonie de nombreux maires des communes avoisinantes et les représentants des autorités civiles et militaires.



Après avoir remercié, en son nom et au nom du conseil municipal réuni à ses côtés, l'ensemble des participants de leur présence, François Venanzuola a évoqué un certain nombre de sujets, notamment le bilan de mi-mandat, la situation financière de la commune, les perspectives 2023... Vous retrouverez, dans les pages suivantes, l'intégralité de son discours.

La cérémonie s'est clôturée, dans une ambiance musicale très conviviale, par le traditionnel vin d'honneur.



Vous retrouverez en page 7 un zoom sur le spectacle des enfants et page 8 le calendrier des manifestations à venir ainsi que la voix de l'opposition.

Après deux années sans cérémonie des vœux, que la situation sanitaire a empêché d'organiser en «présentiel», je suis ravi de pouvoir renouer avec cette tradition et de vous présenter au nom du Conseil municipal, réuni autour de moi, nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Voilà presque trois ans que les Calmétiens nous ont renouvelé leur confiance : en mars 2020, nous avons pris nos fonctions, souvenez-vous dans quelles conditions !

Confinés le lendemain du scrutin, avec les interrogations, les doutes et les peurs du moment auxquels nous n'avions pas de réponses.

Cette gestion de crise extraordinaire n'a pas été simple pour les élus et les autorités locales. Soucieux et partagés entre la volonté de vous protéger et celle de ne pas vous pénaliser inutilement.

Nous avons joué aux « équilibristes » pendant près de 2 ans.

C'est dans les situations de crise que nous reconnaissons les valeurs de chacun. Et s'il en est une qui prédomine c'est la solidarité.

Les expressions de solidarité se sont multipliées en 2020 : que ce soit dans la confection des masques, et bien d'autres actions encore : vous avez été les acteurs de ce mouvement inédit à destination des plus fragiles et des plus vulnérables.

Nombre de Calmétiens ce sont présentés spontanément pour proposer leurs services. Je tiens à vous en remercier publiquement ce soir. Vous êtes trop nombreux pour que je vous nomme mais je sais que vous vous reconnaitrez.

Les remerciements sont nombreux ce soir, la soirée n'y suffirait pas, mais je souhaite mettre en lumière quelques actions qu'il faut recontextualiser bien sûr.

Merci à nos élus départementaux, Daisy LUCZAK et Jean Marc CHANUSSOT pour l'initiative prise par le Département de donner un masque à chaque Seine-et-Marnais au moment du déconfinement. Ce qui a permis à nombre d'entre nous de pouvoir reprendre le chemin de nos entreprises et de nos activités.

Merci à Christian POTEAU, notre président, et aux services de la Communauté de communes pour leur présence auprès de chaque commune pendant cette période, de leur assistance notamment dans l'achat des masques et du gel, denrée rare à l'époque.

Ils ont prouvé, si besoin en était, tout le sens du mot communautaire.

Et merci notamment, à l'ensemble des enseignants, aux parents d'élèves, à l'Inspection académique et aux élus en charge des écoles.



Nous avons travaillé dans des conditions difficiles, dans un contexte compliqué. Quand la décision d'ouverture ou pas des écoles était transférée aux maires, quand la complexité des protocoles se rajoutait à la difficulté du terrain.

Malgré cela nous avons assuré le service public pendant toute la durée de la crise sanitaire, et ce soir, je voudrais remercier tout particulièrement Nathalie DUTRIAUX mon adjointe au scolaire pour son implication et nos deux directrices Mme SIMON et Mme BLOND, qui réalisent un travail remarquable au quotidien.

Je sais les moments de doutes et de dépit que vous avez traversés. Ce serait trop long de l'évoquer ce soir, mais vous avez toujours tenu le cap avec exemplarité. Merci à vous.

Ces années ont été éprouvantes sur le plan sanitaire, social et économique.

Je ne peux pas éluder la situation critique en Ukraine. En choisissant la voie de la guerre plutôt que celle de la diplomatie, la Russie a porté atteinte à la paix et à la stabilité de l'Europe.

C'est une guerre longue qui touche les populations civiles avec un lourd bilan à déplorer. Elle n'apportent que morts et destructions.

Souhaitons que l'on puisse trouver une résolution raisonnable à ce conflit le plus rapidement possible.

Comme il est de tradition, la période des vœux permet de regarder ce qui s'est passé dans notre commune et d'envisager l'avenir.

## La gestion des finances communales

Depuis 2018, nous avons travaillé pour rétablir les finances locales. Nous avons débuté à l'époque avec un déficit de fonctionnement très important. Aujourd'hui, nous avons retrouvé une situation normale, avec un résultat excédentaire.

Il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour que la situation soit vraiment stable pour notre collectivité.

Nous sommes sortis du niveau d'alerte et sommes sur la bonne voie.

Il nous faudra encore réduire l'endettement, retrouver une trésorerie confortable et maîtriser les dépenses de fonctionnement pour envisager l'avenir avec sérénité.

Ce soir, à l'heure de faire le bilan du mi-mandat, nous pouvons être satisfaits. Nos objectifs sont atteints ; ce que nous vous avons promis, nous l'avons fait.

Cette gestion rigoureuse des finances de la ville, notre capacité d'autofinancement retrouvée, nous permettent d'amortir l'impact de l'inflation ou de l'augmentation du point d'indice du salaire des fonctionnaires, décidés en juin 2022 par l'État.

Ce soir, je peux d'ores et déjà vous annoncer que l'année 2022 sera à nouveau excédentaire. Nous devrions dégager une capacité d'autofinancement de plus de 500 000 €.

C'est bien, mais nous ne pouvons pas nous en contenter. Il faut garder le cap d'une gestion responsable. L'objectif est de faire au moins aussi bien pour l'année qui vient.

Les communes vivent aujourd'hui dans un contexte de contraintes financières sans précédent, avec de moins en moins de maîtrise sur leurs recettes.

Hier, c'était la suppression de la taxe d'habitation ; cet été, on a essayé de nous subtiliser la taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions.

Malgré cela, et fidèles à nos engagements, nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité pour 2023, en espérant pouvoir continuer à le faire pour les années qui viennent. Je précise bien les taux, car les bases définies par l'État augmenteront avec la loi de finances 2023, votée il y a quelques jours.

Mais, nous pouvons compter aussi sur l'État qui nous accompagne dans nos projets. Et je profite de ce soir pour remercier l'État, des subventions qu'il nous a accordées pour la rénovation énergétique de la mairie et la vidéo protection.

Sans ces aides, nous n'aurions pas pu réaliser ces projets.

Pour 2023, sur le plan budgétaire, nous gardons nos trois axes prioritaires :

- ▶ stabilité de la fiscalité,
- ▶ maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- ▶ diminution de l'endettement.

Les projets à venir devront s'imaginer dans un contexte plus compliqué et plus contraint. Ils seront classés par priorité, en

fonction de nos possibilités financières et des subventions obtenues.



## La vie à Chaumes

Malgré le contexte évoqué précédemment, avec l'équipe municipale, nous nous sommes attachés à rendre possible et toujours plus agréable la vie à Chaumes.

Cette mission est possible grâce aux services municipaux mais également grâce à la collaboration de tous les Calmétiens qui par leurs suggestions, leur participation ou simplement par leur compréhension rendent possibles les petits et grands travaux sur la commune.

Sans trop m'attarder sur les années écoulées, je vais vous présenter succinctement, sans rentrer dans le détail, les actions majeures qui ont été menées :

- ▶ La réfection des routes : nous avons terminé le contrat triennal de voirie, engagé en 2019, en urgence, pour une somme d'environ un million d'euros,
- ▶ La réalisation d'une place de retournement dans le fond du chemin des plantes afin de permettre aux camions de la Sepur de ramasser les poubelles devant chaque habitation et supprimer ainsi les containers insalubres à l'entrée du chemin,

- ▶ La rénovation de logements communaux par les services techniques. Leur location amène des recettes complémentaires pour la commune.
- ▶ La réfection des sanitaires de l'école élémentaire. Travaux réalisés par les services techniques (en régie).

▶ Les travaux de viabilisation du lotissement donnant sur la rue Gallier sont bien avancés. Nous avons signé des promesses de ventes sur une douzaine de lots, ce qui représente plus de la moitié du programme. Lors du dernier conseil municipal il a été décidé de baptiser cette allée, « Allée du Docteur GLIKSMAN ».

▶ Les travaux énergétiques de la mairie, remplacement des fenêtres, isolation, climatisation et la création des archives et des bureaux techniques.

▶ Nous serons dotés pour le premier semestre 2023 d'une salle des mariages et du conseil municipal aux normes d'accessibilité, de dimensions adaptées à l'expansion attendue de notre commune.

▶ Le changement progressif pour un éclairage public par LED. Sont équipés aujourd'hui :

- \* la rue René Michel,
- \* le quartier de l'ancienne gare,
- \* la Villa Alexandre,
- \* l'avenue du Parc de Meaux
- \* et le boulevard Paul Doumer.

Dès janvier 2023, c'est toute la traversée de Chaumes intra-muros (D402) qui sera équipée, soit 33 luminaires.

▶ La création, à la demande des riverains, d'emplacements de parking sur la route d'Arcy à l'entrée du hameau pour donner de la visibilité à la sortie du chemin des Plantes et ralentir la circulation arrivant dans le hameau.

▶ La mise en place d'un sens unique rue Carnot, devant l'école élémentaire pour éviter une circulation anarchique et l'installation d'une chicane en pavés avec aménagement paysagé afin de mieux protéger la sortie des enfants.

▶ L'équipement de l'école élémentaire de tableaux numériques et de tablettes, qui a été possible grâce à la subvention de l'Éducation nationale.



Nous avons enfin adopté en juillet dernier notre plan local d'urbanisme qui avait été mis en révision en 2013. Je tiens à remercier le cabinet IngESPACE et tout particulièrement Mme PEQUIGNOT, notre conseil en urbanisme, pour ses conseils et son professionnalisme.

Nous avons également bouclé l'avant-projet de rénovation et de remise en valeur de l'église St Pierre avec le cabinet d'architecte AEDIFICIO à Mennecy. L'estimation a été faite et nous sommes au stade de recherche des subventions sans lesquelles rien ne sera possible.

C'est un projet ambitieux pour Chaumes, qui prévoit, au-delà de la remise en état nécessaire du bâti, l'aménagement du parvis de l'église et du quartier.

Bien évidemment je vous rassure, rien ne sera entrepris sans une présentation publique aux Calmétiens.

## L'action sociale

L'action sociale, vous le savez, est importante à nos yeux. Nous y consacrons chaque année un budget conséquent. La crise a, bien entendu, renforcé encore plus notre présence auprès des plus fragiles.

A cet égard, je veux, ce soir braquer les projecteurs et remercier l'ensemble des acteurs, les bénévoles, le personnel communal, ainsi que les élus, qui œuvrent dans l'ombre au sein du Centre communal d'action sociale, sous l'impulsion sans faille de mon adjointe au social, Stéphanie DUMENIL, qui le gère de façon exemplaire.

Nous avons dû, également, consacrer une partie de notre énergie à traiter les procédures judiciaires en cours, dont nous avons héritées en 2018 et qui peuvent coûter très cher à notre commune.

J'arrête là ce petit retour en arrière, qui n'est qu'une partie de ce qui a été fait, pour me projeter sur cette année qui sera également riche en événements et investissements.

## Les perspectives 2023

Pour 2023, je vais vous dresser une liste non exhaustive des projets, sans rentrer dans le détail.

Ils sont multiples, mais vous l'aurez compris, la raison l'emportera, et l'ensemble de ces projets sera tributaire de la situation financière et des aides qui nous seront attribuées.

- ▶ La finalisation du projet de remise en valeur de l'église St Pierre,
- ▶ La poursuite de l'entretien des routes, mais dans des proportions moindres que celles des années précédentes,
- ▶ La finalisation du projet des travaux énergétiques de la mairie,
- ▶ La poursuite de la rénovation de logements communaux par les services techniques,
- ▶ La création de deux commerces en centre-ville,
- ▶ L'étude et les travaux d'aménagement de sécurisation des voies, pour réduire la vitesse et améliorer le stationnement. Cela se fera en concertation avec les riverains,
- ▶ L'étude de déplacement des services techniques et du CPI de Chaumes.

Enfin, nous nous attacherons à améliorer l'information régulière des Calmétiens sur ce qui se passe et sur ce qui évolue dans notre commune au travers de la parution de la « Lettre du maire » et d'un nouvel outil numérique que vous découvrirez bientôt.

## La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Dans notre vie quotidienne, la Communauté de communes prend un rôle grandissant avec la gestion de nombreuses compétences importantes et incontournables :

- ▶ l'eau potable et l'assainissement,
- ▶ le développement économique,
- ▶ l'aménagement de l'espace,
- ▶ les ordures ménagères.

Nos destins sont liés. Nous devons œuvrer aujourd'hui au développement de notre territoire pour le rendre vivant et attractif.

Depuis nos prises de fonctions, nous travaillons sans relâche, auprès du président Poteau, pour permettre d'engager enfin le développement économique sur la ZAC des Bordes à Crisenoy.

Développement, je le souligne, vital pour l'avenir de notre Communauté de communes. Je profite de la présence de notre conseiller régional pour insister avec force sur l'importance que cette dernière conserve ses pastilles (surfaces allouées au développement). C'est en bonne voie. Depuis quelques semaines nous avons peut-être trouvé des solutions acceptables par tous. Nous allons pouvoir enfin avancer et je m'en réjouis.



Le déploiement de la fibre est terminé, l'ensemble de la commune pourra être raccordé dans le 1er semestre 2023.

L'étude de déplacement de la station d'épuration est en bonne voie.

Je profite de cette parenthèse pour remercier l'ensemble des agents communautaires qui nous accompagnent, avec un professionnalisme sans faille, dans les missions qui nous ont été confiées.

## Les remerciements

Parmi tous les remerciements qu'en pareille circonstance il est d'usage d'adresser, je voudrais situer au premier rang notre personnel municipal.

Je me fais l'interprète de l'ensemble du Conseil municipal pour vous renouveler notre reconnaissance pour l'action que vous menez quotidiennement dans l'exercice de vos fonctions. Action pour laquelle vous associez votre volonté, votre énergie et vos compétences, au service des Calmétiens.

En cette période anxiogène que nous venons de traverser, qui a pesé sur le moral de tous, vous qui étiez en première ligne, vous avez su vous adapter continuellement, dans le respect des différents protocoles sanitaires, pour maintenir les services publics de proximité ouverts. On peut les applaudir.

Je souhaite remercier et saluer ce soir Monsieur Jean Noël FRESNES qui nous quitte pour prendre une retraite bien méritée après 32 ans de loyaux services au sein de notre commune.

Je tiens tout particulièrement à remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux, professionnels et bénévoles, qui s'investissent pour notre commune et participent à son dynamisme.

Les présidents et bénévoles des associations, les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprise, par leurs actions, ils renforcent le lien social et contribuent à améliorer notre qualité de vie.

Je souhaite remercier également :

Le Corps des sapeurs-pompiers et la Brigade de Gendarmerie qui sont tous les jours au plus près de la population, et qui, au quotidien, veillent sur notre sécurité.



Le corps enseignant de notre commune pour son engagement auprès de nos plus jeunes.

Les bénévoles qui nous ont rejoint dans les commissions élargies, pour leur engagement citoyen.

Enfin, je tiens à remercier tous nos partenaires institutionnels qui nous accompagnent dans nos projets et événements : l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes.

Sans leurs aides techniques et financières, nombre de nos projets n'auraient pu aboutir.

Le bilan que je vous ai présenté ce soir, je ne l'ai pas obtenu seul. Le maire n'est qu'un des maillons d'une chaîne et ne peut rien sans une équipe à ses côtés.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à mon équipe qui m'entoure aujourd'hui.

Je veux les saluer, pour le travail accompli, pour leur dévouement et leur soutien sans faille, pour le temps qu'ils donnent sans compter, parfois, pour ne pas

dire souvent, au détriment de celui qu'ils consacrent à leur vie personnelle.

Et puisque c'est une soirée d'hommages, je pense que c'est le moment pour moi, de mettre à l'honneur et de remercier très chaleureusement tous les conjoints et les familles de ces élus pour leur grande patience et leur esprit de partage.

Je vous en suis reconnaissant et vous demande votre indulgence si parfois j'en ai abusé.

### Et pour conclure ...

Le début de mon intervention relatant la situation générale vous a sans doute semblé pessimiste. Je ne pouvais pas, dans le contexte actuel, esquiver la réalité de la situation.

Mais la pire chose pour moi, ce soir, serait de vous dire que rien n'est possible et que nous devons accepter la fatalité, celle qui consiste à regarder le temps qui passe et à répéter que rien ne peut être fait, pour s'excuser de ne rien faire.

Je suis confiant en notre force de résilience, nous l'avons prouvé et je veux croire que le meilleur est devant nous.

Et pour reprendre une citation de Georges Bernanos, « On ne subit pas l'avenir, on le fait. »

Arrivé au terme de mon propos, il me reste à présent, comme il est de tradition, à vous présenter, au nom du Conseil municipal et en mon nom, nos vœux les plus sincères pour cette année 2023.

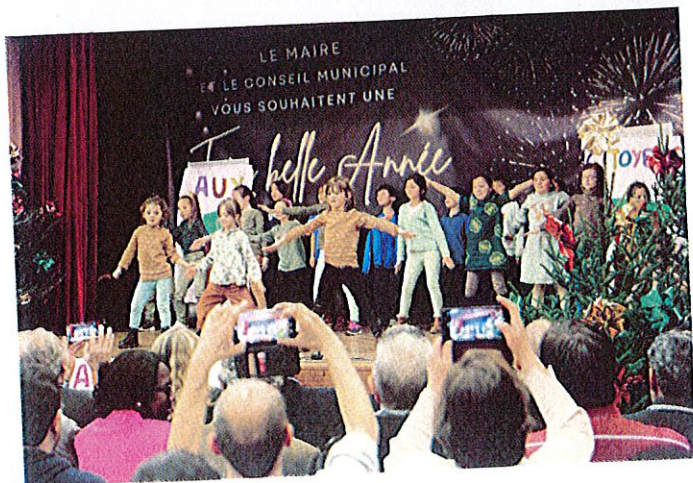
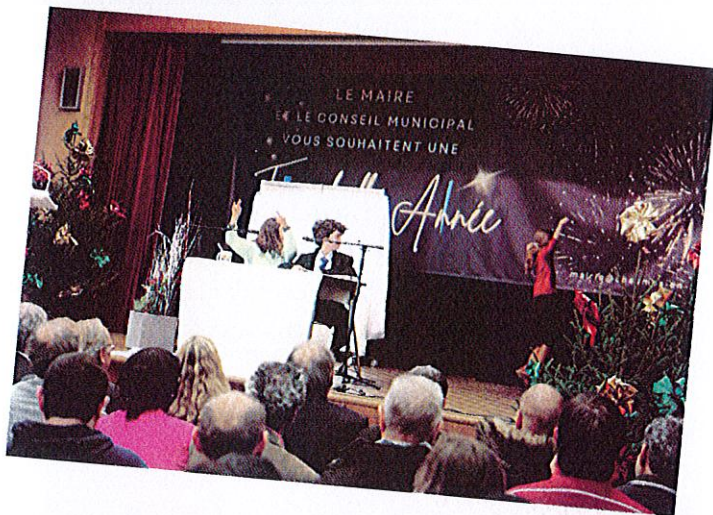
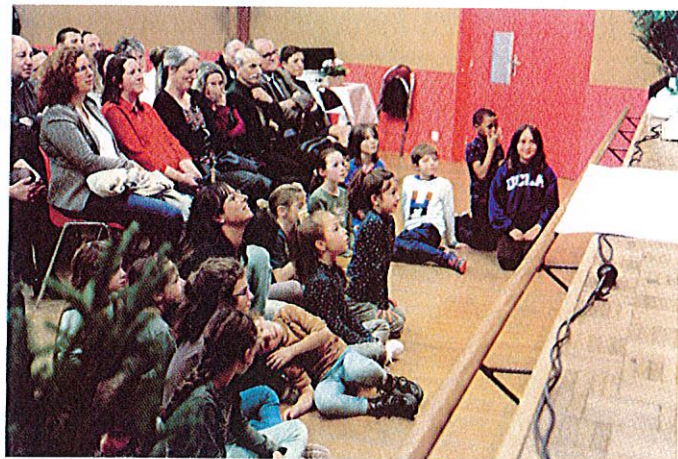
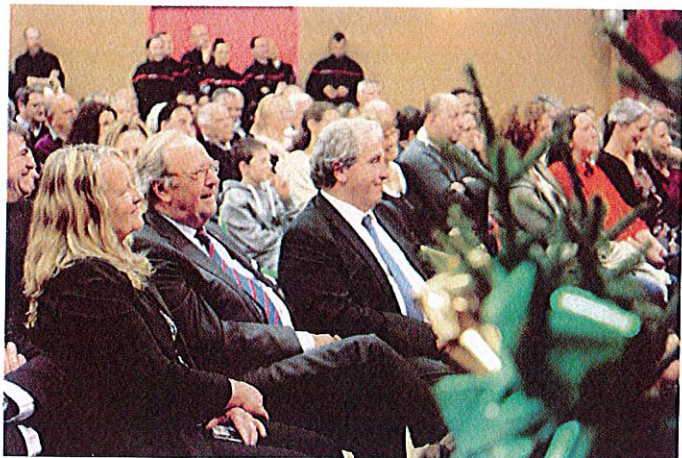
Que cette année vous garde en pleine santé, ainsi que ceux que vous aimez.

Qu'elle soit douce, agréable, remplie de joie, de petits et grands bonheurs, de réussite dans vos projets.

Enfin, que cette année vous préserve des peines, des malheurs et des difficultés.

Votre maire

# Zoom sur le spectacle des enfants



## Les manifestations à venir

29 janvier 2023 : brocante maison et vaisselle organisée par Chaumes sans frontières au Foyer rural

Du 31 janvier au 17 février 2023 : exposition sur la thème de « l'herbier » à la bibliothèque du Foyer rural

5 février 2023 : loto organisé par ARTCOM au Foyer rural

18 février 2023 : théâtre au Foyer rural : « Ça se complique » par l'association P'ARTcoeur

24 mars 2023 : théâtre au Foyer rural : « L'exercice du super héros » par la Compagnie La Nébuleuse de Septembre

## La voix de l'opposition

Chers Calmétiens,

Nous souhaitons à chacune et chacun une très bonne année 2023, ainsi qu'à vos proches. Nous formons le souhait pour notre village de moments de partages entre les habitants ; de moments culturels notamment au conservatoire ; de moments de tranquillité avec nous l'espérons la venue d'une police municipale, et bien sûr la santé, avec l'arrivée tant attendue et promise par la Majorité d'un médecin. Nous profitons de cette Lettre pour saluer aussi l'initiative d'une habitante qui s'est mobilisée en créant une pétition disponible chez les commerçants pour sauver l'avenir incertain du bureau de poste rue Agasse, qui est pourtant un service de proximité indispensable pour beaucoup.

Mathieu ARLANDIS, Camille ETOURNEAU, Emmanuel DEPOTS

PUBLICATION DE LA MAIRIE DE CHAUMES-EN-BRIE

PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE

[www.chaumesenbrie.fr](http://www.chaumesenbrie.fr)

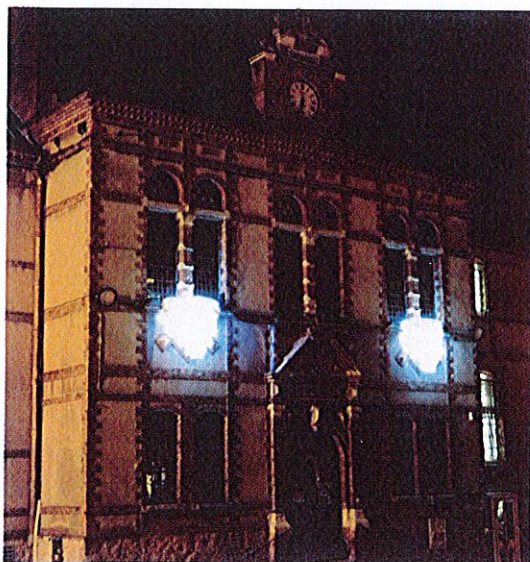


Mairie de Chaumes en Brie

IMPRIMÉ PAR IDN - 01 64 08 01 15

Papier issu des forêts gérées durablement

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Bonne Année 2023